

POLICE MUNICIPALE ET COLLECTIVITES TERRITORIALES FACE AU NARCOTRAFIC

COMPRENDRE—REPERER—AGIR



DUREE	7 heures
LANGUE	Français
DISTANCIEL PRESENTIEL	⇒ Distantiel (maximum de 15 personnes) ⇒ Présentiel possible si effectif supérieur à 6 dans salle à charge de Faire Face (avec accès personnes à mobilité réduite) ⇒ Présentiel sur site client pour collectivités locales, associations avec un maximum de 10 participants et salle fournie par le client ⇒ Aménagement particulier mis en place pour toute personne en situation de handicap
PRIX	⇒ Distantiel : 300 € H.T ⇒ Présentiel : 350 € H.T ⇒ Présentiel Collectivités locales, associations, entreprises : nous consulter
OBJECTIFS	À l'issue de la formation, les participants seront capables de : ⇒ Comprendre le phénomène du narcotrafic : formes, réseaux, évolutions récentes. ⇒ Identifier les conséquences : sanitaires, sociales, économiques, sécuritaires. ⇒ Reconnaître les expressions locales du narcotrafic : signaux, typologies, territoires concernés. ⇒ Clarifier le rôle des P.M et des collectivités : prévention, signalement, coordination, actions locales. ⇒ Savoir agir en partenariat : avec la police nationale, la gendarmerie, les acteurs sociaux et associatifs
PREREQUIS	Aucun prérequis n'est nécessaire Quiz à renvoyer avant le début de la formation
PUBLIC CIBLE	Élus, agents territoriaux, policiers municipaux
EVALUATION	La formation fera l'objet d'un quiz pédagogique en fin de journée.
REMISE SUPPORTS	Fiches mémo, contacts utiles, modèles de fiches de signalement

INTERVENANT	L'intervenant, ancien commissaire de police, apporte une expertise opérationnelle et un éclairage concret sur les enjeux de la lutte contre le narcotrafic.
SUIVI POST FORMATION	Les participants bénéficient d'un suivi courriel ou téléphonique de la part de l'intervenant les trois mois suivant la formation.
DATES	
MODALITES	⇒ Remplir la fiche d'inscription et le quiz associé ⇒ Les inscriptions sont possibles jusqu'à 72 heures ouvrées avant le début de la formation ⇒ Non éligible actuellement au CPF ou OCPO ⇒ Les frais d'inscription ne seront pas remboursés en cas d'abandon en cours de formation. ⇒ Les frais d'inscription seront remboursés uniquement en cas d'annulation notifiée au moins deux semaines avant le début de la formation. ⇒ Le prestataire se réserve le droit d'annuler la formation faute d'un nombre suffisant de participants

François DUCRETTET (e.i)

Lutte contre la radicalisation
Gestion de crise
Prévention situationnelle

☎ +33 6 80 70 79 58
✉ conseil@faire-face.pro
📍 235 Impasse des coquelicots 38500 Coublevie




844 266 478 R.C.S. Grenoble

ANTICIPER AUJOURD'HUI POUR PROTEGER DEMAIN